



N° 33

**DISETTE** : Manque de ce qui est nécessaire à la  
vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.

**Novembre  
2017**

## ***Les RPS crèvent l'écran !***

**L**e malaise des agents s'amplifie à la DGFIP. Suppressions d'emplois, baisse des budgets, management et gestion des services à l'abandon, retour du jour de carence, gel du point d'indice, dévalorisation de l'image du fonctionnaire, regroupement de services au sein de pôle départementaux et désormais régionaux, disparition de pans entiers du service public dans les campagnes et les petites communes : la casse du service public s'accélère à une telle vitesse que nous ne donnons pas cher de notre administration dans les années à venir.

A la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne, le constat est le même. Rajoutons les pertes de missions et des salles blanches et la fusion des 2 ESI Lyonnais et vous comprendrez aisément pourquoi le mal-être des agents au travail est grandissant.

Et que dire des Cellules Informatiques Départementales, confrontées dans les services extérieurs à des agents en grande souffrance et qui ne savent que faire face à un tel désarroi d'agents pourtant expérimentés mais qui n'arrivent plus à affronter le quotidien malgré une conscience professionnelle de tous les instants.

Lors des réunions régulières du CHS-CT, il est établi un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, le fameux DUERP et le Plan d'Action et de Prévention, autrement dit le PAP qui en découle.

Après l'étude de ces 2 documents le 20 juin 2017, il avait été voté à l'unanimité un financement à hauteur de 800 euros d'une action Risques Psychos Sociaux (RPS) au bénéfice des agents de la CID 42 et des agents de l'ESI de Dijon service Unix.

Le médecin de prévention avait suggéré de se rapprocher du secrétaire animateur du CHS-CT du Rhône.

Quelle ne fut pas la (bonne) surprise des représentants du personnel lorsqu'ils découvrirent la fiche 2-7 Formation RPS d'un montant de 5 600 euros et d'une proposition d'intervention de l'organisme OVAC avec la formation de référents pour les agents en difficulté.

Sauf que la Direction avait une tout autre idée en tête. Prétextant un délai d'engagement trop court, elle a proposé de suspendre cette action qui engendrerait une perte de budget parce que non consommée dans les délais.

Etrangement, la proposition de la fiche 2-18, concernant l'ergonomie du poste de travail dans les services nécessitant l'usage du double écran afin de les doter de 2 écrans de même format (22 pouces), sur les fonds du CHS-CT, en co financement avec la Direction, ne posait aucun problème de délai d'engagement.

Mal-être de l'agent ou ergonomie du poste de travail : les organisations syndicales ont tranché en faveur des collègues en souffrance.

La CGT Finances Publiques a fortement poussé afin de ne pas se faire forcer la main, quitte à reverser l'argent non dépensé en cas de retard dans l'engagement:de l'action.

Nous sommes conscients du risque mais à qui la faute ? Pourquoi la Direction a t-elle laissé au vote la fiche RPS sans avoir demandé un seul devis alors que la fin d'année approche à grand pas ?

La Direction a osé rejeter sur les syndicats la perte de budget que ce vote entraîne. 2 mois pour engager est un délai plus que raisonnable, les données pour l'état des lieux existant puisqu'elle sont inscrites au DUERP.

La balle est désormais dans le camp de la Direction qui a bien essayé de retirer la fiche incriminée alors qu'elle venait d'être validée et votée. Les agents de la CID 42 et de l'ESI de Dijon attendent toujours leur formation !

Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques

✉ [cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/>

## **33,57 % : ce n'est qu'un début, continuons le combat**

La grève du mardi 10 octobre 2017 a été un succès à la DGFIP et à la DISI RAEB en particulier.

Les collègues en HMI et dans les bureaux de l'ESI de Lyon ont réussi à motiver les troupes et le message de mobilisation dans les autres ESI et les CID excentrées est bien passé.

Et, malgré cette journée d'action réussie, le gouvernement continue de liquider la France : les emplois aidés ne seront bientôt qu'un lointain souvenir, les riches vont pouvoir continuer leur marche en avant avec la suppression de l'ISF et la taxation des bateaux, tableaux et autres valeurs plus que marchandes. Les patrons vont pouvoir embaucher puisqu'ils pourront licencier comme bon leur semble (une embauche suite à un licenciement n'a jamais créé un seul emploi mais admettons cette logique tout droit sortie de l'ENA et des grands groupes industriels et financiers).

A la DGFIP, 1 600 suppressions d'emplois sont prévues pour 2018 dont une petite dizaine à la DISI RAEB à n'en point douter. Et l'annonce des nouvelles règles de mutation devrait donner des idées à celles et ceux qui, encore nombreux, n'ont pas rejoint le cortège des grévistes le 10 octobre dernier.

Désormais, il n'y aura plus de RAN départementales. Le Directeur aura tous les agents à sa disposition et distribuera les postes en CAPL avec les risques pour certains agents soit disant "indispensables" de ne jamais pouvoir accéder à leurs souhaits et certains arrangements entre amis qui existent déjà mais qui ne vont pas manquer de s'accélérer.

A cela s'ajoute les régionalisations du service Ressources Humaines et du service de la taxe d'Aménagement qui succèdent à bien d'autres fusions absorptions. Certains agents seront rassurés par leur avenir à court terme. Pour d'autres, ce sera l'obligation de changer de métiers, pour certains à quelques années d'une retraite bien méritée.

Et tant pis pour celles et ceux qui auront besoin de renseignements ou d'aide et qui seront à des centaines de kilomètres du service concerné. Les voyages forment la jeunesse, paraît-il. Pas sûr qu'un contribuable irascible en retard dans le paiement de la taxe d'Aménagement trouve cet éloignement du plus bel effet !

Sans parler de la journée de carence, du gel du point d'indice, de la baisse des budgets et ce dénigrement systématique du service public par l'immense majorité des médias aux mains de 9 milliardaires détenant la quasi-totalité de la presse française.

Le mouvement entamé le 12 septembre 2017 ne fait que commencer. Les organisations syndicales étaient unies le 10 octobre 2017. Et, vu le score de la dernière grève, il y a fort à parier que nous n'en resterons pas là.

### **Sous les feux de la rampe**

Il y avait autrefois, dans une autre vie, sur le monumental escalier menant aux locaux de la DISI, une main courante placée en son centre. Un jour, elle en a été retirée et fut reléguée dans les sous-sols, jusqu'à l'inévitable chute d'un agent, que ce genre de rampe est justement censé éviter.

Le CHS-CT, après étude et sur ses fonds, a alors proposé de remettre l'équipement en place. La direction du moment, au lieu de ressortir l'ancienne, a fait fabriquer à grand frais - 1500 € - une nouvelle rampe et a procédé à sa mise en place. Peu de temps après, voilà que cette coûteuse rampe a de nouveau disparu... Aucune information ou début d'explication n'a été donné aux représentants des personnels siégeant au CHS-CT qui ont pourtant voté et payé l'objet.

Alors forcément, on cherche, on creuse : quelques plaintes de collègues trouvant le détour d'un pas de côté trop pénible auraient décidé un des membres de la direction d'ordonner le démontage et même de meuler les fixations... Que de questions sans réponses de la part des élus en CHS-CT dont la plupart n'ont pas été prévenus. Que de décisions sans fiches CHS-CT produites.

Que s'est-il passé ce vendredi 20 octobre 2017 ?

Interrogée par la CGT, la réponse de la Direction est pour le moins surprenante : "il a semblé", "pouvait être", "le principe de précaution a prévalu", "mesure provisoire", "les membres du CHS-CT auraient dû être informés", "information involontairement omise", "remarques d'agents" : que d'approximations alors que la décision d'agir rapidement pour la sécurité des occupants n'a souffert d'aucune contestation.

Heureusement, l'honneur de la Direction est sauf : "dans l'attente de la réinstallation, les deux autres rampes demeurent disponibles."

Ouf, la sécurité est assurée. Et tant pis pour cette décision collégiale d'un précédent CHS qui a disparu en même temps que son président. Souhaitons qu'avec l'arrivée du nouveau Directeur de la DISI RAEB, tout sera revenu dans l'ordre et les décisions du CHS-CT respectées. Nous y veillerons.